

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-16-0743 du 18/11/2016

DELEGATION DE SIGNATURE – DIRECTION NATIONALE DES VERIFICATIONS DE SITUATIONS FISCALES

Direction nationale des vérifications de situations fiscales

RÉSUMÉ

Délégation de signature en matière de ressources humaines et budgétaires.

DOCUMENTS À ABROGER

Délégation de signature BOFIP-RHO-16-0695 du 08/09/2016

L'administratrice des Finances publiques, chargée de l'intérim de la direction nationale des vérifications de situations fiscales ;

Vu le décret n° 2009-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 26 mars 1983 portant création d'un Service à compétence nationale dénommé Direction nationale des vérifications de situations fiscales ;

Vu l'arrêté du 14 octobre 2004 portant règlement de comptabilité pour la désignation d'un ordonnateur secondaire à compétence nationale au service direction nationale des vérifications de situations fiscales ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2016 chargeant Madame Nadia GABSI, administratrice des finances publiques, de l'intérim de la Direction nationale des vérifications de situations fiscales ;

Vu la convention de délégation de gestion du 27/12/2010 entre la direction nationale des vérifications de situations fiscales (DNVSF) et la direction des résidents à l'étranger et des services généraux (DRESG) ;

Décide :

Article 1^{er}

Délégation générale de signature organisant la continuité de service en cas d'absence de la directrice en charge de l'intérim de la direction nationale de vérifications de situations fiscales est donnée à :

- M. Patrice VESPUCE, administrateur des finances publiques, responsable du Pôle juridique et fiscal ;
- Mme Florence LEMPERIERE, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la 1^{ère} Division Ressources Humaines et Budgétaires ;
- Mme Sandrine BOURGEON, inspectrice divisionnaire des finances publiques, adjointe au responsable de la 1^{ère} Division Ressources Humaines et Budgétaires ;

à effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de :

1° signer, seules, ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, en cas d'absence ou d'empêchement de ma part ;

2° recevoir les crédits des programmes 156 (BOP Central DGFIP- UO CFIP) ; 309 (BOP MBCPRE-UO DVNSF) ; 723 (BOP MBCPRE-UO DVNSF) et 218.

Article 2

Délégation de signature en matière de dépenses, de recettes et de marchés publics est donnée à :

- M. Patrice VESPUCE, administrateur des finances publiques, responsable du Pôle juridique et fiscal pour signer tous les actes relatifs à la gestion budgétaire de la direction nationale des vérifications de situations fiscales ainsi qu'en matière de marchés publics ;

- Mme Florence LEMPERIERE administratrice des finances publiques adjointe pour signer tous les actes relatifs à la gestion budgétaire de la direction nationale des vérifications de situations fiscales ainsi qu'en matière de marchés publics ;

- Mme Sandrine BOURGEON, inspectrice divisionnaire des finances publiques pour signer tous les actes relatifs à la gestion budgétaire de la direction nationale des vérifications de situations fiscales ainsi qu'en matière de marchés publics ;

- Mme Marie-Pierre ANGELETTI, inspectrice des Finances publiques, pour signer tous les actes relatifs à la gestion budgétaire de la direction nationale des vérifications de situations fiscales, à hauteur de 15 000 € HT ;

Par ailleurs, les porteurs de carte ci-après désignés effectuent les achats dans le cadre du circuit interne de décision retenu respectivement au siège de la direction :

- Mme Florence LEMPERIERE, administratrice des finances publiques adjointe ;
- M Philippe DIVERRES, Contrôleur des Finances publiques ;
- M. Matthieu JACOTY, agent administratif des Finances publiques ;
- M Fabien PERZ, agent administratif des Finances publiques ;
- Mme Amandine WAVELET, agent administratif des Finances publiques ;
- M Victor YANGO, agent technique des Finances publiques ;

Article 3

Délégation de signature en matière d'opérations d'inventaire :

Délégation de signature pour signer dans la limite de ses attributions et compétences, toute déclaration de conformité en matière d'opérations d'inventaire et, d'une façon plus générale tous les actes se traduisant par la constatation des droits et obligations et l'inventaire des biens se rapportant à l'activité financière est donnée :

- M. Patrice VESPUCE, administrateur des finances publiques ;
- Mme Florence LEMPERIERE, administratrice des finances publiques adjointe ;
- Mme Sandrine BOURGEON, inspectrice divisionnaire des finances publiques ;
- Mme Marie-Pierre ANGELETTI, inspectrice des Finances publiques ;

Article 4

Délégation de signature à l'effet de valider, de façon électronique dans le progiciel comptable intégré Chorus pour les programmes budgétaires mentionnés à l'article 1, est donnée à :

- Mme Florence LEMPERIERE, administratrice des finances publiques adjointe ;
- Mme Sandrine BOURGEON, inspectrice divisionnaire des finances publiques ;
- Mme Marie-Pierre ANGELETTI, inspectrice des Finances publiques ;
- M Matthieu JACOTY, agent administratif des Finances publiques ;
- M Fabien PERZ, agent administratif des Finances publiques ;
- Mme Amandine WAVELET, agent administratif des Finances publiques ;

Article 5

Délégation de signature en matière de gestion des ressources humaines à l'effet de signer les actes administratifs et comptables en matière de personnel ainsi que les états liquidatifs ou d'indemnités est donnée à :

- M. Patrice VESPUCE, administrateur des finances publiques ;
- Mme Florence LEMPERIERE, administratrice des finances publiques adjointe ;
- Mme Sandrine BOURGEON, inspectrice divisionnaire des finances publiques ;
- Mme Claude BELGRAND, inspectrice des Finances publiques ;
- M Philippe KLUN, contrôleur des Finances publiques ;
- Mme Catherine LEROUX, contrôlease des Finances publiques ;
- Mme Sandrine OLIVIER, agent administratif des Finances publiques ;

Article 6

Délégation de signature pour le rôle de contrôleur-valideur dans chorus DT est donnée à :

- Mme Florence LEMPERIERE, administratrice des finances publiques adjointe ;
- Mme Sandrine BOURGEON, inspectrice divisionnaire des finances publiques ;
- Mme Marie-Pierre ANGELETTI, inspectrice des Finances publiques ;
- M Matthieu JACOTY, agent administratif des Finances publiques ;
- Mme Amandine WAVELET, agent administratif des Finances publiques ;

Article 7

La présente décision annule et remplace l'ensemble des précédentes décisions de délégations de signature.

Article 8

La présente délégation sera publiée au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

L' ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES

NADIA GABSI